



SPIP MORT : NOTRE COLÈRE EST LÉGITIME

Le 15 Juillet 2026, un individu armé d'une **hache** a pénétré dans les locaux du SPIP dans le but de tuer.

Cet événement d'une extrême gravité a révélé les failles de sécurité auxquelles les agents sont exposés chaque jour.

Depuis cette tentative d'assassinat, les agents syndiqués et non syndiqués du Spip de la Martinique attendent des réponses fortes, des mesures concrètes et une véritable reconnaissance du traumatisme vécu.

Au lieu de cela, les réponses apportées jusqu'à présent donnent le sentiment que la souffrance des agents est minimisée et banalisée. **Demander aux personnels de reprendre leur activité après seulement trois jours d'Autorisation d'Absence Exceptionnelle, est vécu comme un profond manque de considération pour les conséquences humaines et psychologiques de cette violente attaque.**

Cette situation nourrit un sentiment de mépris et d'abandon. Les agents ont le sentiment que leur détresse n'est ni entendue, ni reconnue à sa juste mesure.

La violence ne réside pas uniquement dans l'agression subie. Elle existe aussi lorsque l'institution ne protège pas suffisamment ses agents, lorsque leurs alertes restent sans réponse, lorsque leur souffrance est banalisée et lorsque leurs partenaires institutionnels font preuve de négligence. Cette violence institutionnelle est inacceptable.

C'est pourquoi nous déclarons aujourd'hui un **"SPIP MORT"** jusqu'à ce que des réponses concrètes soient apportées.

SPIP MORT aujourd'hui, pour que demain les agents puissent exercer leurs missions en sécurité et dans le respect de leur dignité.

Les membres du bureau CGT IP MARTINIQUE